

## Communiqué de presse

Berne, le 5 octobre 2022

---

# Consultation sur RAIL 2050: l'UTP salue la vision et demande une vue d'ensemble

**Dans sa prise de position sur l'état d'avancement des programmes d'aménagement ferroviaire et sur la Perspective RAIL 2050, l'Union des transports publics (UTP) salue la vision portée par la Confédération. Elle en exige néanmoins une vue globale et l'absence de restrictions aux courtes et moyennes distances. Du reste, une augmentation marquée de la part modale du rail doit constituer l'objectif à poursuivre.**

Le réseau ferroviaire suisse doit être aménagé aujourd'hui comme demain afin d'améliorer la répartition modale en faveur des transports publics. Dans sa prise de position sur le projet RAIL 2050, soumis à la consultation, l'Union des transports publics remarque que prendre aujourd'hui déjà des décisions sur l'aménagement ferroviaire à long terme n'est pas judicieux. En effet, d'ici à l'élaboration du message 2026, les nouvelles conditions-cadres du matériel roulant (concernant la compensation de roulis) doivent être analysées en détail, des études menées ou terminées selon un ordre de priorités à définir et le concept d'offre 2035 revu en profondeur.

Dans ce contexte, une offre réalisable, une utilité à la clientèle très élevée et une stabilité de fonctionnement sont primordiales dans la révision des étapes d'aménagement 2025 et 2035. L'UTP salue l'évolution prévue par étapes du rail et des transports publics et approuve l'aménagement intégral du tunnel de base du Lötschberg proposé par le Conseil fédéral.

### Vision RAIL 2050

Sur le fond, la faïtière des transports publics soutient les objectifs de la Confédération définis dans sa vision «RAIL 2050», mais elle en attend davantage. La hausse visée de la part modale doit être plus ambitieuse et ne pas se limiter au trafic voyageurs ferroviaire: elle doit valoir pour l'ensemble des transports publics.

En outre, l'UTP demande une adaptation des orientations. Développer le rail uniquement sur les courtes et moyennes distances ne correspond pas à l'idée d'un système de mobilité global qui soit durable et efficace.

Ainsi, c'est l'offre qui doit servir de base aux futurs aménagements et s'orienter sur les niveaux de desserte territoriale. Il faut constituer un système de base systématisé qui puisse être complété dans le temps d'offres standardisées et flexibles.

---

### Renseignements

Ueli Stückelberger, directeur de l'UTP | 031 349 23 35 | 079 613 77 01

Bruno Galliker et Floriane Moerch, porte-parole pour la Suisse romande | [porte-parole@utp.ch](mailto:porte-parole@utp.ch)